

FICHE TECHNIQUE (FT)

RÖFIX 640

Enduit assainissant et déshumidifiant



Domaines d'application

Enduit de fond assainissant pour maçonneries avec problèmes d'humidité et salinité (par ex. nitrates, chlorures, sulfates). Il peut être structuré de façons différentes grâce à la granulométrie fine. Il correspond à WTA 2-9-04/D, enduit de fond assainissant conforme à ÖNORM B3345 et à UNI EN 998-1. Pour l'assainissement de maçonneries sujettes à une charge saline et d'humidité sur façades à l'extérieur et surfaces à l'intérieur. En bâtiments vieux et nouveaux, sur surfaces de parois soumises à de fortes charges d'humidité (caves, cuisines, etc.). En cas de haut degré d'humidité ou contamination saline (voir classification selon ÖNORM B3355-1) ou de hautes épaisseurs d'enduit il faut appliquer au moins deux couches ou plus. En cas de haut degré de contamination saline on conseille l'utilisation du système d'assainissement RÖFIX RS2 en double couche. En cas de présence d'eau en pression, stagnation, remontées d'humidité par capillarité et autres causes de mouillage de la maçonnerie il faut adopter des mesures préventives de imperméabilisation. Pour problèmes liés à la présence de condensation les système d'assainissement sont seulement partiellement appropriés. Dans ces cas on conseille l'adoption de mesures d'isolation intérieure come le système RÖFIX Renopor.

Propriétés

- Hautement perméable à la vapeur d'eau
- Haute résistance aux sels
- Bonne mise en œuvre à la machine
- Mise en œuvre excellente
- Épaisseurs de couche élevées possibles

Mise en œuvre



Données techniques

Numéro d'article	2000639160
EAN	9003304137763
Emballage	
Quantité par unité	25 kg/unité
Unité par palette	54 unité/pal
Granulométrie	0-1,5 mm
Consommation	env. 1,22 kg/m ² /mm
Remarque de consommation	Les valeurs de consommation sont indicatives et dépendent fortement du support et de la technique d'application.
Rendement du mortier frais	env. 2 m ² /unité/cm

RÖFIX 640

Enduit assainissant et déshumidifiant

Numéro d'article	2000639160
Rendement du mortier frais	21 L/unité
Unité de besoin en eau	env. 6,25 L/unité
Réaction au feu	A1
Absorption d'eau	$\geq 0,3 \text{ kg/m}^2 \times \text{min} 0,5$
Diffusion de vapeur d'eau	env. 11
Ouverture à la diffusion de vapeur	Hautement ouvert à la diffusion
Résistance à la contrainte d'adhérence en traction	$\geq 0,08 \text{ N/mm}^2$
Résistance à la compression	env. 4 N/mm ² (28 jours) EN 1015-11
Classe du résistance à la compression	CS II
Conductivité thermique	0,45 W/mK pour P=50% EN 1745:2002 (Valeur tabulaire) 0,49 W/mK pour P=90% EN 1745:2002 (Valeur tabulaire)
Module d'élasticité	env. 4000 N/mm ²
Épaisseur maximale de la couche	60 mm
Contenu d'air	env. 20 %
Épaisseur minimum d'enduit	20 mm
Groupe de mortier	R EN 998-1 CS II EN 998-1
Valeur pH	13
Porosité	$\geq 40 \%$
Épaisseur de couche	0-20 mm
Capacité thermique spécifique	env. 1 kJ/kg K
Masse volumique à sec	env. 1300 kg/m ³
Température du support	5-25 °C
Informations relatives à l'emballage	Livraison en sacs de papier résistants à l'humidité.

RÖFIX 640

Enduit assainissant et déshumidifiant

Base du matériau

- Sable calcaire concassé de haute qualité
- Agrégats légers (minéraux)
- Entraîneur d'air
- Ciments
- Additifs pour l'amélioration des caractéristiques de mise en œuvre

Conditions de mise en œuvre

Pendant les phases de mise en œuvre et de séchage, la température ambiante et celle du support ne doit pas être inférieure à +5 °C et ne pas dépasser +30 °C.

En phases de mise en œuvre et de prise, les matériaux doivent être protégés du gel pendant au moins trois jours. Dans les pièces humides (par ex. caves ou pièces dans les chantiers avec une humidité relative supérieure à 65%) il faut baisser l'humidité relative avec le chauffage et les changements d'air (à effectuer avec précaution) afin de permettre à l'enduit de sécher uniformément.

Support

La maçonnerie doit être préalablement examinée pour vérifier la présence d'humidité et de contamination saline (voir ÖNORM B3355-1 ou bien la fiche technique SIA-2003 Enduits et systèmes d'enduits d'assainissement). Les supports doivent être propres, solide, sec, sans poussière, consistant et sans produits séparateurs ou salissures de tout genre. L'analyse du support doit être exécutée avec précision.

Prétraitement du support

Démolir l'ancien enduit jusqu'à 1 m environ au-dessus de la limite des endommagements de l'humidité, racler les joints jusqu'à environ 2 cm de profondeur, déplacer immédiatement du chantier le matériau enlevé, nettoyer la surface à sec et la laisser sécher. Enlever les parties détachées, les salissures, la poussière, le bitume, etc. Remplir les joints et les trous dans la pierre avec RÖFIX 648 Enduit anti salinité. S'il faut améliorer l'adhérence ou régler le degré d'absorption du support, appliquer un mortier pour crépi, sur environ 60% de la surface avec RÖFIX 671

Mortier pour crépi pour assainissement. Environ 40% du support doit rester encore visible, en tout cas il ne doit pas être couvert complètement. Le temps de séchage est d'au moins 7 jours (protéger d'un séchage trop rapide). Comme enduit d'égalisation ou pour remplir de grosses irrégularités il faut utiliser RÖFIX 648 Enduit anti salinité. En cas de maçonneries en pierre et de supports non absorbants il faut absolument prévoir l'application préalable d'un crépi d'adhérence.

Préparation

En cas d'application manuelle, mélanger de manière homogène un sac avec de l'eau propre selon la quantité d'eau nécessaire à l'aide d'un agitateur à rotor ou d'un malaxeur à mélange forcé. Temps de mélange en cas de mise en œuvre manuelle entre 2 et 3 minutes, éviter des temps plus longs. Éviter de mélanger excessivement (en cas contraire la consistance diminue). Un matériau durci ne peut pas être de nouveau mélangé.

Consigne de mise en œuvre

Ne pas utiliser le contenu des anciens récipients ouverts et ne pas le mélanger avec du produit frais. Appliquer le mortier frais dans les 2 heures.

Mise en œuvre

Après avoir mélangé le matériau jusqu'à obtenir une pâte homogène, l'appliquer à l'aide d'une truelle et le tirer donc à la règle (en aluminium en cas d'enduits à base de ciment, en bois en cas d'enduits à base de chaux pure).

Mise en œuvre à la machine: projeter avec une machine à enduire usuelle.

Après l'application l'enduit doit être tiré uniformément à la règle.

Le temps d'attente nécessaire avant la couche consécutive est au minimum de 1 jour par / mm d'épaisseur d'enduit. Les enduits d'assainissement RÖFIX peuvent être appliqués dans une seule couche ou dans plusieurs avec une épaisseur min. de 20 mm (sauf RÖFIX 640 Enduit d'assainissement déshumidifiant dans le système RS2: min. 15 mm).

En cas d'enduits d'assainissement et thermodisolants la machine à enduire doit être équipée avec un approprié arbre

RÖFIX 640

Enduit assainissant et déshumidifiant

mélangeur et transporteur à vis aussi bien qu'avec un mélangeur secondaire.

En cas de mise en œuvre en plusieurs couches appliquer en 20-25 mm d'épaisseur. Pour améliorer l'adhérence rendre rugueuse chaque couche horizontalement juste avant le durcissement complet. Après avoir laissé sécher complètement l'enduit de fond enlever les éventuels sels affleurant (par ex. avec brossage, après quoi nettoyer le sol aussi). Les peintures et les enduits à base de dispersion, aussi bien que les carreaux et les enduits à base de plâtre peuvent être appliqués seulement après le séchage complet de l'enduit de fond (toutefois pas avant 4 semaines après l'application). Dans le cas des enduits d'assainissement, les enduits de finition et la peinture finale doivent respecter les normes de la directive WTA. Des revêtements non appropriés peuvent comporter des problèmes d'adhérence ou compromettre la fonctionnalité du système d'enduit d'assainissement. On applique les règles générales du bâtiment, les normatives WTA Systèmes d'assainissement - 2-9-04/D aussi bien que les recommandations SIA 3002 Enduit assainissant et Systèmes d'assainissement. En dernière couche d'enduit, l'enduit posé peut aussi être appliqué directement avec une planche feutrée comme enduit feutré.

élaborées avec soin et minutie, mais sans garantie d'exactitude ou d'exhaustivité, et à ce titre nous déclinons toute responsabilité pour les décisions prises par l'utilisateur ultérieurement. Les données n'impliquent en elles-mêmes aucune obligation juridique, ni aucune autre obligation. Elles ne dispensent par principe pas le client de s'assurer par ses propres moyens que le produit corresponde bien à l'usage prévu. Nos produits ainsi que toutes les matières premières qu'ils contiennent sont soumis à un contrôle continu, ce qui permet de garantir une qualité constante. Notre service de conseil technique est à votre disposition pour vos questions sur l'utilisation et la mise en œuvre, ainsi que pour la présentation de nos produits. La version actuelle de nos fiches techniques est disponible sur notre site Web, ou peut être obtenue dans nos agences nationales. Vous obtenez également les consignes de sécurité détaillées relatives à la sécurité séparément. Avant toute utilisation, veuillez lire ces fiches techniques relatives à la sécurité. Toutes les données techniques indiquées dans cette fiche technique ont été déterminées dans des conditions de laboratoire.

Stockage

Conserver au sec et sur des palettes en bois.
Période de conservation: min. 12 mois conformément à la Directive 1907/2006/EG annexe XVII à +20 °C et 65 % d'humidité relative.

Avis juridiques et techniques

Pour la mise en œuvre de nos produits il faut respecter les informations mentionnées dans les fiches techniques. On recommande de considérer les normes générales et spécifiques de chaque pays (UNI, ÖNORM, SIA, etc.) ainsi que les indications des Associations Professionnelles Nationales.

Remarques générales

Cette fiche technique remplace toutes les versions antérieures. Les données de cette fiche technique correspondent à nos connaissances actuelles en la matière et à nos expériences pratiques. Les données ont été